**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 28 (1957)

Heft: 9

**Register:** Programme d'aménagement des routes de jonction et des routes

secondaires pour les années 1598-1959

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 24.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Programme d'aménagement des routes de jonction et des routes secondaires pour les années 1598-1959

Dans sa session de septembre le Grand Conseil a voté le programme d'aménagement des routes de jonction et des routes secondaires, mais sans les routes principales, pour les années 1958 et 1959. Nous donnons ci-dessous le détail de ce programme pour les arrondissements III (Jura-Sud seulement) et V (Jura-Nord).

# **Arrondissement III** (partiel)

1. Sonceboz—Saint-Imier—La Cibourg:	
a) Cormoret—Villeret	Fr.
Elargissement, déplacement partiel du tracé,	
nouveau pont de la Suze, revêtement	600 000.—
b) Courtelary	
Correction dans le village, élargissement, revê-	
tement	350 000.—
c) Sonceboz—Sombeval	
Elargissement, déplacement partiel du tracé,	100.000
revêtement	480 000.—
Elargissement, correction du profil	400 000
3. Villeret—Les Pontins :	400 000.—
Villeret village—forêt	
Elargissement, correction par revêtement léger, ces-	
sion à la commune	140 000.—
Arrondissement V	
1 Saint-Ursanne-Occurt-La Motte:	
1. Saint-Ursanne—Ocourt—La Motte : Correction, élargissement, revêtement, par semi-	
Correction, élargissement, revêtement par semi-	
Correction, élargissement, revêtement par semi- pénétration à chaud	150,000
Correction, élargissement, revêtement par semi- pénétration à chaud a) 1 <sup>re</sup> étape : Le Tillot—Bellefontaine	150 000.— 440 000 —
Correction, élargissement, revêtement par semi- pénétration à chaud a) 1 <sup>re</sup> étape : Le Tillot—Bellefontaine b) 2 <sup>e</sup> étape : Bellefontaine—Ocourt	440 000
Correction, élargissement, revêtement par semi- pénétration à chaud a) 1 <sup>re</sup> étape : Le Tillot—Bellefontaine	
Correction, élargissement, revêtement par semi- pénétration à chaud a) 1 <sup>re</sup> étape : Le Tillot—Bellefontaine b) 2 <sup>e</sup> étape : Bellefontaine—Ocourt c) 3 <sup>e</sup> étape : Ocourt—La Motte	440 000
Correction, élargissement, revêtement par semi- pénétration à chaud  a) 1 <sup>re</sup> étape : Le Tillot—Bellefontaine  b) 2 <sup>e</sup> étape : Bellefontaine—Ocourt  c) 3 <sup>e</sup> étape : Ocourt—La Motte  2. Delémont-La Roche-La Ferrière : Elargissement, reprofilage, revêtement  a) Courtételle	440 000
Correction, élargissement, revêtement par semi- pénétration à chaud  a) 1 <sup>re</sup> étape : Le Tillot—Bellefontaine b) 2 <sup>e</sup> étape : Bellefontaine—Ocourt c) 3 <sup>e</sup> étape : Ocourt—La Motte	440 000.— 400 000.—
Correction, élargissement, revêtement par semi- pénétration à chaud  a) 1 <sup>re</sup> étape : Le Tillot—Bellefontaine b) 2 <sup>e</sup> étape : Bellefontaine—Ocourt c) 3 <sup>e</sup> étape : Ocourt—La Motte  2. Delémont-La Roche-La Ferrière : Elargissement, reprofilage, revêtement a) Courtételle	440 000.— 400 000.—
Correction, élargissement, revêtement par semi- pénétration à chaud  a) 1 <sup>re</sup> étape : Le Tillot—Bellefontaine b) 2 <sup>e</sup> étape : Bellefontaine—Ocourt c) 3 <sup>e</sup> étape : Ocourt—La Motte  2. Delémont-La Roche-La Ferrière : Elargissement, reprofilage, revêtement a) Courtételle	100 000.— 50 000.— 65 000.— 30 000.—
Correction, élargissement, revêtement par semi- pénétration à chaud  a) 1 <sup>re</sup> étape : Le Tillot—Bellefontaine b) 2 <sup>e</sup> étape : Bellefontaine—Ocourt c) 3 <sup>e</sup> étape : Ocourt—La Motte 2. Delémont-La Roche-La Ferrière : Elargissement, reprofilage, revêtement a) Courtételle	440 000.— 400 000.— 100 000.— 50 000.— 65 000.— 30 000.— 35 000.—
Correction, élargissement, revêtement par semi- pénétration à chaud  a) 1 <sup>re</sup> étape : Le Tillot—Bellefontaine b) 2 <sup>e</sup> étape : Bellefontaine—Ocourt c) 3 <sup>e</sup> étape : Ocourt—La Motte  2. Delémont-La Roche-La Ferrière : Elargissement, reprofilage, revêtement a) Courtételle	100 000.— 50 000.— 65 000.— 30 000.—
Correction, élargissement, revêtement par semi- pénétration à chaud  a) 1 <sup>re</sup> étape : Le Tillot—Bellefontaine	440 000.— 400 000.— 100 000.— 50 000.— 65 000.— 30 000.— 35 000.—
Correction, élargissement, revêtement par semi- pénétration à chaud  a) 1 <sup>re</sup> étape : Le Tillot—Bellefontaine b) 2 <sup>e</sup> étape : Bellefontaine—Ocourt c) 3 <sup>e</sup> étape : Ocourt—La Motte  2. Delémont-La Roche-La Ferrière : Elargissement, reprofilage, revêtement a) Courtételle	440 000.— 400 000.— 100 000.— 50 000.— 65 000.— 30 000.— 35 000.—

# Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements ci-dessous et les recommander à vos amis

Bienne	Hôtel Seeland (A. Flückiger) Entièrement rénové — Confort	(032) 2 27 11
Boncourt	<b>Hôtel A la Locomotive</b> (L. Gatherat) Salles pour sociétés — Confort	(066) 7 56 63
Delémont	<b>Hôtel Terminus</b> (Pierre Martel) Entièrement rénové, brasserie, bar	(066) 2 29 78
Macolin	Hôtel Bellevue (A. Berthod)  Moderne et confortable — Salles pour sociét	( <b>032) 2 42 02</b> és
Montfaucon	Hôtel de la Pomme d'Or (René Meyer) Sa cuisine et ses vins	(039) 4 81 05
Moutier	<b>Hôtel Suisse</b> (Famille Brioschi-Bassi) Rénové, grandes salles	(032) 6 40 37
<sub>La</sub> Neuveville	Hôtel JJ. Rousseau (William Cœudevez) Neuf — Confort, salles	(038) 7 94 55
Porrentruy	<b>Hôtel du Simplon</b> (S. Jermann) Confort, sa cuisine, sa cave	(066) 61499
Porrentruy	<b>Hôtel du Cheval-Blanc</b> (C. Sigrist) Rénové, confort, salles	(066) 61141
St-Imier	Hôtel des XIII Cantons (J. Wermeille) Rénové, confort, grill, bar, salles	(039) 4 15 46
St-Ursanne	<b>Hôtel du Bœuf</b> (Jos. Noirjean) Rénové, sa cuisine, sa cave	( <b>066</b> ) <b>5 31 49</b> 795

# **Les Gros Lots**

2×75'000

 $3 \times 20'000$ ,  $3 \times 10'000$ ,  $3 \times 5'000$  Frs, etc. 41'046 lots d'une valeur globale de 525'000 Frs

5 billets chiffres finals 0-4 contiennent au moins 1 lot

5 billets chiffres finals 5-9 contiennent au moins 1 lot

10 billets chiffres finals 0-9 contiennent au moins 2 lots

1 billet Frs 5.- (la série de 5 billets Frs 25.-, la série de 10 billets Frs 50.-) plus 40 cts de port pour envoi recommandé, au compte de chèques III 10026. Liste de tirage sous pli fermé 30 cts, comme imprimé 20 cts. - Adresse: Loterie S E V A, Berne, tél. (031) 54436. Les billets S E V A sont aussi en vente dans les banques, aux guichets des chemins de fer privés, ainsi que dans de nombreux magasins.

113/B

SEVA Tirage 2 Nov.

828

	b) Alle: pose d'un tapis	100 000.— 70 000.—
4	Tavannes—Bellelay—Undervelier:	
1.	<ul> <li>a) Tunnel inférieur—Pichoux : revêtement</li> <li>b) Pichoux — tunnel supérieur : assainissement,</li> </ul>	23 000.—
	élargissement, reprofilage, revêtement	60 000.—
	c) Sornetan—Châtelat : pose d'un tapis	$25\ 000$
	d) Châtelat—Bellelay: élargissement, reprofilage et pose d'un tapis	200 000
	e) Bellelay: correction d'une courbe	65 000.—
	f) Le Fuet—Tavannes: assainissement, élargisse-	150,000
	ment, reprofilage et pose d'un tapis	170 000.—
5.	Tavannes—Tramelan—Saignelégier:	
	a) PN Orange—Tramelan : assainissement, élargissement renforcement de la fondation et revête-	
	ment	360 000.—
	b) Tramelan : élargissement, reprofilage et tapis .	200 000.—
6.	Soyhières—Pleigne:	
	Assainissement, élargissement, reprofilage et revêtement par semi-pénétration	290 000
7	Bourrignon—Lucelle:	230 000.
•	Assainissement, élargissement, reprofilage et revê-	
	tement par semi-pénétration	295 000
8.	Le Pichoux—Souboz—Perrefitte : Assainissement, élargissement, reprofilage et revê-	
	tement par semi-pénétration	560 000
9.	Essertfallon—Soubey:	
	Elargissement, reprofilage et revêtement par semi-	100 000
10	pénétration	100 000.—
10.	Assainissement, élargissement et revêtement avec	
	tapis	200 000
11.	Asuel—La Malcôte :	<b>5</b> 0.000
10	Correction et revêtement	50 000.—
12.	Elargissement et revêtement par semi-pénétration .	60 000.—
13.	Glovelier—Saulcy : 2 <sup>e</sup> étape	
	Elargissement et revêtement par semi-pénétration.	120 000.—
14.	Zwingen—Brislach:	
	Construction d'un nouveau pont sur la Birse à Zwingen	250 000.—
15.	Wahlen—Grindel:	2,50 000.
	Elargissement d'un ponceau	$20\ 000.$ —
16.	Grellingue—Duggingen:	95 000
	Elargissement d'un ponceau	25 000.—
	Total Arrondissement V	4 648 000.—

Le crédit total de 25 millions est réparti ainsi entre les 5 arrondissements :

ements.									Fr.
Arrondissement	Ι							•	4 260 000
Arrondissement									4 821 000.—
Arrondissement	III								4 000 000.—
Arrondissement	IV								4 455 000.—
Arrondissement	V	•					300		4 648 000
Réserve	•			•	4.	 			2.816 000.—
			17:17				То	tal	25 000 000

### CHRONIQUE ECONOMIQUE

L'horlogerie et le nouvel accord commercial conclu avec le Maroc. — La « Suisse horlogère », commentant la signature du nouvel accord commercial entre la Suisse et le Maroc, relate que la délégation suisse s'était efforcée d'obtenir l'élargissement ou tout au moins la consolidation des contingents d'importations marocaines. Les autorités marocaines avaient en revanche demandé une réduction massive des cotes en vigueur précédemment, afin de tendre ainsi à un meilleur équilibre de la balance des paiements.

Il a été finalement possible de trouver un compromis : seules les quotes qui n'étaient pas entièrement utilisées ont subi une réduction, si bien que les nouveaux contingents permettront, dans la règle, de maintenir les exportations suisses à leur niveau antérieur.

L'organe officiel de la Chambre suisse de l'horlogerie ajoute : « Tel sera en particulier le cas en ce qui concerne l'importation de montres et fournitures de rhabillage au Maroc. Une seule modification est intervenue dans ce secteur : deux contingents en vigueur jusqu'ici pour certains produits ont été fondus en un seul ce qui donnera une plus grande liberté d'action aux importateurs.

Dans l'ensemble, l'accord signé le 29 août peut être considéré comme satisfaisant. Il n'était sans doute pas possible, dans les circonstances actuelles, d'obtenir davantage. Il faut en effet tenir compte des difficultés de balance de paiements auxquelles le gouvernement de Rabat s'efforce de remédier.

# ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner Administration du bulletin : R. Steiner. Delémont

Publicité: Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37